

## COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE RAPPORT ANNUEL

(8 mai 1970 - 8 mai 1971)

## **VOLUME I**

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DOCUMENTS OFFICIELS : CINQUANTE ET UNIÈME SESSION SUPPLÉMENT Nº 4

NATIONS UNIES
New York, 1971

299 (XIV). ELARGISSEMENT DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT LATINO-AMERICAIN DE PLANIFICATION ECONOMIQUE ET SOCIALE 38/

## La Commission économique pour l'Amérique latine,

Tenant compte du fait que, depuis la création de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale en 1962, le nombre des pays membres de la Commission a augmenté et qu'il convient d'assurer une répartition géographique plus équitable dans la composition du Conseil d'administration de l'Institut, que la Commission élit et renouvelle tous les deux ans,

Considérant que sur les 11 membres qui composent actuellement le Conseil d'administration, trois sont désignés par le Président de la Banque interaméricaine de développement, le Secrétaire général de l'Organisation des Etats américains et le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine, et huit seulement, ressortissants de pays d'Amérique latine différents, sont élus par la Commission,

Décide de porter à 10 le nombre des membres du Conseil d'administration qui sont élus tous les deux ans pendant les sessions ordinaires de la Commission et demande que soient modifiés en ce sens les alinéas a), b) et c) du paragraphe 3 du dispositif de la résolution 220 (AC.52) portant création de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale.

159ème séance, 5 mai 1971.

300 (XIV). METHODES DE PLANIFICATION ET INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE  $\underline{39}/$ 

## La Commission économique pour l'Amérique latine,

Considérant que la mise en oeuvre de la stratégie adoptée par l'Organisation des Nations Unies aux termes de sa résolution 2626 (XXV) exige non seulement que la société future soit envisagée dans une optique à long terme mais encore que soient élaborés des plans à moyen terme et des politiques à court terme,

Avant présent à l'esprit le fait qu'en Amérique latine les techniques sont surtout conçues dans une perspective à moyen terme et ont été en grande partie créées sur la base des études de la CEPAL, notamment celles concernant les techniques en matière d'analyse et de projections du développement économique ainsi que d'évaluation des projets,

<sup>38/</sup> Voir par. 452.

<sup>39/</sup> Voir par. 511.